

# Groupe « Vivre Talant »

## Délibération n°1 : Débat d'Orientation Budgétaire 2008

Le DOB permet d'évoquer le contexte général dans lequel est élaboré et sera voté le budget de Talant.

Nous évoquerons :

- \* le contexte national ;
- \* le contexte intercommunal ;
- \* le contexte communal.

### **1 – Contexte national :**

Le Projet de Loi de Finances (PLF), actuellement en discussion à l'Assemblée nationale, est intimement lié au budget des collectivités locales, donc de notre commune.

#### **Les hypothèses et prévisions retenues**

##### **Le déficit :**

C'est un déficit de près de 42 milliards d'euros qui est prévu par le gouvernement et certains conjoncturistes font même des estimations plus élevées.

##### **La croissance :**

La prévision du gouvernement est de 2,25% pour 2008, elle nous paraît optimiste quand on sait que la croissance 2007 sera inférieure à 2% (1,8%). Nous notons que M. le Maire est plus prudent car son estimation est de 2%. La croissance 2008 a en fait bien des chances d'être inférieure à celle prévue par le gouvernement. Or chacun sait que moins de croissance c'est moins de recettes, et qu'il pourrait donc manquer quelques milliards d'euros à l'Etat.

##### **La dette publique :**

Elle représentera 64% du PIB, donc plus de 60% comme c'est le cas depuis plusieurs années consécutives et ce malgré les objectifs européens d'une dette à moins de 60% du PIB.

Un déficit qui se creuse, une prévision de croissance qui nous paraît trop optimiste, une dette à plus de 60% du PIB, autant de risques :

- pour les finances publiques
- d'une loi de finances rectificative après les élections municipales et d'un plan de rigueur avec :
  - \* augmentation de la TVA sociale ou pas
  - \* augmentation de la CSG
  - \* augmentation CRDS

Des mesures qui pèseront lourd sur le budget des français (donc des talantais) dont le pouvoir d'achat n'est déjà pas vraiment au beau fixe.

# Groupe « Vivre Talant »

## **Un PLF discuté dans un contexte post électoral (présidentielle, législatives)**

Le PLF 2008 est l'application des propositions, des choix politiques et économiques défendus par le candidat de l'UMP devenu depuis Président de la RF et les candidats UMP devenus majoritaires à l'Assemblée nationale.

On peut donc supposer que ces orientations, ces choix sont validés par la majorité UMP de ce Conseil municipal. En ce qui nous concerne, nous les contestons et nous exprimons nos désaccords, nos inquiétudes avec des mesures qui sont en lien direct avec le débat local.

### **Le bouclier fiscal :**

C'est une mesure que nous dénonçons depuis sa création. Effectivement, la « refacturation » aux collectivités locales d'une partie du coût a été supprimée cet été... de justesse et sous l'amicale pression des élus locaux de gauche.. comme de droite ! Mais cela n'a pas empêché le passage à 50%.

Or cette mesure a un coût :

\* depuis le 01/01/07 121 millions d'euros ;

\* en 2008 : estimation de 272 millions d'euros.

Au total, pour l'instant, cette mesure coûte près de 400 millions d'euros et ne concerne qu'une poignée de contribuables parmi les plus aisés !

### **Le paquet fiscal :**

Il y aurait tant à dire sur ce cadeau qui, symboliquement, a été parmi les premières mesures votées cet été. Elle coûte à l'Etat 15 milliards d'euros et, une fois encore, favorise les plus fortunés.

## **Craines sur les budgets des collectivités locales**

Toutes ces mesures ont un coût, il faut donc faire des choix. Et ce sont les collectivités locales (donc les communes) qui risquent d'en faire les frais. En effet la dotation de l'état aux collectivités va diminuer de 400 millions d'euros. (on ne peut s'empêcher de rapprocher ce chiffre du coût du bouclier fiscal pour 2007/2008...) qui s'ajoutent au manque concernant les transferts de compétences. Un seul exemple : il manque aujourd'hui 2,3 milliards d'euros aux Conseils généraux pour financer le RMI.

Pour nous, ce contexte national est mauvais : pour l'Etat, les collectivités, dangereux pour les ménages et leur pouvoir d'achat.

## **2 – Contexte intercommunal :**

D'autant que d'autres menaces s'accumulent. Elles concernent les EPCI, c'est à dire pour nous le Grand Dijon. Outre la poursuite de la réforme de la taxe professionnelle, le remplacement du contrat de croissance par le pacte de stabilité aura des conséquences sur le budget du Grand Dijon :

1) disparition d'ici 2011 de la compensation pour suppression de la part recette de la TP (qui représentait 1,7 millions d'euros en 2007) et dès 2008 diminution de 300 000 euros

2) pour 2008 l'ensemble des dotations de l'Etat diminuera de 0,5% (DGF : + 0,5% et compensations fiscales : - 17,5%)

# Groupe « Vivre Talant »

A propos des nombreuses réalisations du Grand Dijon pendant la période 2001 – 2007 je souhaiterais rappeler que si elles ont pu se faire c'est effectivement, comme l'évoquait Mme COLOMBET, un peu grâce à Talant mais aussi un peu grâce à toutes les communes membres et beaucoup grâce à la volonté politique du Président François REBSAMEN et de sa majorité. Je doute d'ailleurs que de tels choix aient été faits par une autre majorité.

Donc les interrogations (voire les inquiétudes) à propos des recettes du Grand Dijon ne peuvent être étrangères aux Conseillers municipaux de Talant à l'heure du Débat d'Orientation Budgétaire.

## **3 – Contexte communal :**

Le principal point que nous souhaitons souligner ce soir est « la question du maintien de la pause fiscale ».

Après l'étude des documents fournis on observe effectivement, à l'horizon 2010 - 2011 des dépenses de gestion qui rejoindraient puis dépasseraient les recettes courantes de fonctionnement (« l'effet ciseau »).

Les facteurs évoqués sont triples :

- \* augmentation des dépenses communales plus rapide que l'inflation ;
- \* montée en puissance des charges d'amortissement des investissements de ces dernières années et ceux à venir concernant l'ANRU ;
- \* mais aussi et surtout stagnation des recettes et réserve sur leur évolution, tout spécialement les recettes de l'Etat.

On y revient !

Au final ceci vous conduit M. le Maire a envisagé, disons le clairement, une augmentation des impôts. Et disons le encore plus clairement c'est bien, en partie, cette volonté délibérée du chef de l'Etat et du gouvernement de diminuer l'ensemble des aides aux collectivités qui pourrait être à l'origine de cette augmentation. Ce que, le cas échéant, nous ne pourrions accepter.

Pour les élu-e-s du groupe Vivre Talant,

Stéphane WOYNAROSKI

# Groupe « Vivre Talant »

<b>Délibération n°1 : Débat d'Orientation Budgétaire 2008</b>
---

**Les choix budgétaires du gouvernement** (traduction des orientations affichées par le Président de la République pendant la campagne électorale) affichés dans le «budget 2008 » (Projet de Loi de Finances) sont très **préoccupants pour les collectivités locales**.

En effet, **la dotation de l'Etat va être diminuée de 400 millions d'euros** qui viendront s'ajouter aux 5 à 7 milliards d'euros que l'Etat n'a toujours pas versé aux collectivités suite aux différents transferts de compétences (RMI, APA, routes nationales, transport ferrés régionaux...) impactant ainsi lourdement le budget des régions, des départements et des communes.

**A Talant, il est à craindre que la stagnation des recettes, en particulier celles en provenance de l'Etat, ne conduise la municipalité à devoir augmenter les taux des impôts locaux, déjà élevés. Ce que nous ne pourrions accepter.**